

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 juillet 2020
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quatorzième session
Point 31 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année

**Lettre datée du 16 juillet 2020, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Arménie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris pour vous faire part des vives inquiétudes de l'Arménie au sujet de la situation au nord-est de la frontière arméno-azerbaïdjanaise. En violation du cessez-le-feu, les forces armées azerbaïdjanaises ont tenté dans l'après-midi du 12 juillet d'infiltrer les positions arméniennes en direction de la région de Tavouch (Arménie). Au cours de ces actes d'hostilités, ils ont employé l'artillerie pour viser les populations civiles et des infrastructures essentielles.

Dans un contexte de violations massives du cessez-le-feu, une unité militaire azerbaïdjanaise a cherché à traverser la frontière pour pénétrer en territoire arménien et s'emparer d'un point élevé à partir duquel les habitants des villages arméniens voisins peuvent facilement être pris pour cible. Une telle agression ouverte de l'Azerbaïdjan témoigne d'une intention irresponsable d'étendre la zone des hostilités au-delà de la ligne de confrontation sur une plus grande partie de la frontière arméno-azerbaïdjanaise.

Alors que l'Arménie a préconisé une désescalade immédiate, en prenant des mesures répressives pour enrayer le degré de violence, l'Azerbaïdjan a continué de bombarder une ville et des villages arméniens se trouvant à sa portée, à l'aide d'armes lourdes, à savoir l'artillerie et les chars, de drones et d'importantes unités d'infanterie. La ville de Berd et les villages environnants ont été délibérément attaqués par des drones de combat. Parmi les cibles visées se trouvait une usine de textile dans la région qui fabrique des accessoires de protection individuelle dans le cadre de l'atténuation de la propagation de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19). Lors de ces attaques, l'armée azerbaïdjanaise a choisi de placer l'artillerie à proximité d'agglomérations se trouvant à une dizaine de kilomètres de la frontière, poursuivant ainsi sa pratique de longue date consistant à utiliser des civils comme boucliers humains.

Malgré les efforts de médiation des coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui ont abouti à un cessez-le-feu précaire, les forces armées azerbaïdjanaises ont repris leurs attaques aux premières heures du 16 juillet en direction de la frontière de l'Arménie. Après



avoir essuyé des pertes et avoir été repoussées par les forces armées arméniennes, les unités azerbaïdjanaises se sont mises à pilonner les villages d'Aigepar, de Nerkin Karmiraghbiour, de Chinari et de Movses, dans la région de Tavouch, et à viser leur population civile, en violation flagrante du droit humanitaire international. Bon nombre d'habitations et d'infrastructures, la garderie d'enfants d'Aigepar et la canalisation d'eau de la section Tavouch-Nerkin Karmiraghbiour ont été endommagées. L'Arménie condamne dans les termes les plus vigoureux l'action imprudente des forces armées azerbaïdjanaises et déplore toutes les tentatives de recours à la menace ou à l'emploi de la force.

Face à des problèmes internes d'ordre politique, économique et social et en l'absence de gouvernance démocratique, les dirigeants azerbaïdjanais ont une fois de plus choisi de recourir à la politique consistant à mobiliser la population autour de l'image d'un ennemi étranger, en déclenchant une provocation majeure à la frontière. Ce comportement a été amplifié par une rhétorique militariste anti-arménienne constante, menée au plus haut niveau politique, menaçant d'une guerre totale et formulant des revendications territoriales qui s'étendent à la capitale. L'Arménie a la pleine capacité d'exercer son droit de légitime défense inhérent et reste résolue à maintenir la paix et la stabilité dans la région. Comme l'a souligné le Premier ministre Pashinyan, « les forces armées arméniennes ont une fois de plus démontré qu'il était impossible de parlementer avec notre pays à partir d'une position de force ».

En coordination avec le Ministre de la défense, le Ministre arménien des affaires étrangères a été en contact permanent avec les coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE et le représentant personnel du président en exercice de l'OSCE, depuis le tout début de l'escalade. La partie arménienne a fait tout son possible pour recourir aux appropriées afin de maintenir le cessez-le-feu et d'empêcher toute nouvelle dégradation de la situation.

Je voudrais rappeler qu'à la suite de l'agression déclenchée par l'Azerbaïdjan en avril 2016, les pays coprésident le Groupe de Minsk de l'OSCE avaient proposé un ensemble de mesures visant à la désescalade et à la stabilisation de la situation, qui comprenaient l'accroissement des effectifs du bureau du représentant personnel du président en exercice de l'OSCE et la création d'un mécanisme d'enquête sur les violations du cessez-le-feu. Malheureusement, l'Azerbaïdjan continue de rejeter les mesures préventives et d'opter pour la violence, l'agression et le chantage. Ces politiques irresponsables sont exacerbées par les discours de haine systématiques, les propos belliqueux et les revendications territoriales. Aujourd'hui, le Ministère azerbaïdjanais de la défense a même menacé de tirer un missile sur la centrale nucléaire de Metsamor. Ces déclarations révèlent le degré de désespoir et l'état d'esprit en crise des dirigeants politiques et militaires de ce membre de la communauté internationale qui menace la région tout entière. Les récentes provocations montrent clairement pourquoi l'Azerbaïdjan a choisi de ne pas soutenir l'appel au cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général à la suite de la pandémie de COVID-19 pour aider le monde à unir ses efforts afin de vaincre la maladie à coronavirus.

Il est en effet incompréhensible, alors que la pandémie continue de ravager le monde, que les dirigeants de l'Azerbaïdjan aient opté pour le bellicisme et les catastrophes plutôt que pour la paix et le relèvement. Alors que les appels de la communauté internationale portaient principalement sur le respect du cessez-le-feu, le dialogue et la retenue, il est inquiétant de constater que la Turquie, conformément à sa politique régionale incendiaire, ait exprimé au plus haut niveau son soutien total et unilatéral à l'Azerbaïdjan, justifiant ainsi non seulement l'emploi de la force par l'Azerbaïdjan à la frontière entre arméno-azerbaïdjanaise, mais diffusant également des informations totalement fallacieuses et trompeuses. Les tentatives d'intervention

de la Turquie dans les régions voisines ont déjà causé des ravages et porté atteinte à la sécurité et à la stabilité régionales.

L'Arménie apprécie vivement votre déclaration du 13 juillet 2020, dans laquelle vous demandiez instamment l'arrêt immédiat des combats et préconisiez des mesures immédiates pour désamorcer la situation et s'abstenir de toute rhétorique provocatrice. Nous restons déterminés à maintenir la paix et la stabilité dans la région et à nous employer à obtenir une désescalade de la situation sur le terrain. La communauté internationale doit agir avec fermeté pour juguler et prévenir le comportement imprudent de l'Azerbaïdjan, qui est incompatible avec le droit international et les valeurs fondamentales de l'humanité et menace grandement la paix et la stabilité régionales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 31 de l'ordre, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant Permanent
(*Signé*) Mher **Margaryan**
